Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 7

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

SOCIÉTÉ D'APICULTURE L'ABEILLE FRIBOURGEOISE

† ENGÈNE ANGÉLOZ, BELFAUX

C'es avec peine et surprise que l'on apprit, le 5 janvier 1975, le décès de M. Angéloz Eugène, emporté à l'âge de 66 ans, par un mal qui, bien que le minant depuis quelques années, ne laissait pas prévoir un aussi brusque départ.

Charpentier de son état, de surplus apiculteur avisé et fidèle sociétaire, il avait tout pour réussir l'heureux aménagement d'un coquet pavillon d'une quinzaine de colonies, qu'il dut réduire ces dernières années en raison de sa santé déficiente. Il soignait ses abeilles avec amour et placidité, dispositions qui, hors de son rucher, lui valaient aussi de nombreux amis. Peu causeur, il supporta des revers et ses souffrances dernières sans se plaindre avec un courage admirable et une chrétienne résignation, assisté par une épouse dévouée à laquelle nous réitérons nos sincères condoléances.

† CÉLESTIN GUMY, BELFAUX

Le mardi 15 avril 1975, au cimetière de Belfaux, une nombreuse parenté et une foule d'amis disaient un suprême au revoir à Papa Célestin, décédé dans sa 91e année, après un mois de maladie et de souffrances. Bien que de constitution robuste, brusquement, au cours de l'hiver, il sentit ses forces en déclin.

Ancien employé aux CFF à Fribourg, retraité depuis de nombreuses années, ce travailleur courageux fut souvent aux prises avec la vie dure. Astreint par son emploi à un horaire strict, chaque matin, même avant le point du jour, il devait quitter son foyer, à vélo ou à pied selon la saison. Père d'une grande famille, il eut le cœur brisé par la perte de trois fils ces dernières années et en l'espace de moins de deux ans.

Grand ami des abeilles, il fut un membre assidu de notre section. Malgré son âge, il s'occupait encore avec passion de six ruches logées en un riant pavillon sur la colline, et dont il se souciait même en son lit d'hôpital.

Sous des apparences jugées quelque peu froides, appuyées par un franc-parler, il ne cachait pas moins un réel bon cœur ; on aimait à rencontrer ce collègue sans artifice, à faire un brin de causette, à l'écouter narrer les péripéties d'une vie d'âpre lutte pour l'amélioration d'un statut social, hélas bien lente à démarrer.

M. Gumy Célestin laisse certainement l'exemple d'un bon père, d'un homme tenace et d'un agréable sociétaire.

Puissent son épouse et ses enfants accepter encore l'expression de notre vive sympathie.

Le comité.

Reines carnioliennes sélectionnées, fécondées en station B Fr. 30.—, port en sus.

Roland Fontannaz, Etang 10, 1094 PAUDEX, tél. 28 34 86.

Patrice Sudan, Etang 4, 1094 PAUDEX, tél. 29 88 86.

SECTION DES FRANCHES-MONTAGNES

† Mme HENRI FROIDEVAUX

C'est dans la peine que les apiculteurs francs-montagnards apprirent la mort de cette bonne maman de chez nous, survenue le 23 mars dernier, dans sa 80e année.

La vie ne lui épargna pas les épreuves ; sur les neuf enfants qui naquirent de son mariage, elle en perdit quatre en bas âge et en 1951 son époux.

Elle reprit alors la conduite du rucher et avec l'aide de son fils l'exploitation du domaine. Jusqu'à l'année dernière et malgré son gand âge, elle prit grand soin de ses avettes.

Hospitalisée en décembre elle ne devait pas revoir le retour du printemps.

Dans les épreuves, c'est dans la foi, une vraie foi de chrétienne qu'elle trouva le réconfort.

A sa famille, surtout à ses enfants, nous réitérons nos sentiments de sympathie.

C. S.

Convocations

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Notre réunion mensuelle du mois de juillet aura lieu le **lundi 14, au rucher de Collex,** de notre collègue Charles Ruckstuhl. A cette occasion, nous vous invitons à venir échanger des graines de fleurs mellifères. Rendez-vous **dès 17 heures.** Pour y parvenir, se rendre à Collex, puis, prendre la route en direction de Bossy, à la hauteur de l'Auberge des Bois, tourner à droite et parcourir environ 300 m.

Le comité.

Communiqués

SECTION DE COSSONAY ET ENVIRONS

Lors de notre course annuelle de 1974, nous avons eu le plaisir de visiter nos collègues neuchâtelois de Val-de-Travers. Afin de renouveler ce contact avec nos hôtes, nous les recevrons prochainement avec enthousiasme au sein de notre section ; d'avance nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Les membres de notre section désirant participer à cette journée sont priés de se renseigner au No de tél. 87 41 66.

Le comité.

SECTION LA CÔTE NEUCHÂTELOISE

Réunion amicale de section au rucher de M. Emile Lavanchy, à Montmollin. Rassemblement dimanche 20 juillet 1975, à 9 h., sur la place de parc de l'Hôtel de la Gare, à Montmollin. Après visite du rucher proche de cet endroit, il est prévu un petit déplacement avec les véhicules jusq'au rucher de Seroue. Pas de renvoi pour cause de mauvais temps. Clôture en fin de matinée.

Le comité.

SECTION VEVEYSE

Les membres de la section qui désirent s'approvisionner, pour le nourrissement d'automne, de sirop Hostettler et qui désirent bénéficier du rabais de quantité, peuvent adresser leur commande en indiquant la quantité désirée, livrable en estagnons de 27 kg, à **M. Paul Vaucher, président, 1616 Attalens, tél. (021) 56 42 14, jusqu'au 12 juillet 1975.**

Le comité.

Comptes rendus

SECTION DE COSSONAY

Le 27 mai, le nouveau comité s'est réuni pour organiser et attribuer les tâches de chaque membre. A savoir, **président :** M. P.-A. Bonzon, Pompaples, tél. 87 71 81, fonctionne comme moniteur et conseiller apicole, et responsable du groupement d'élevage. **Vice-président :** M. A. Aubert, de Pampigny, inspecteur régional des ruchers, tél. 77 33 53. **Secrétaire :** Mme P. Moret, de Sévery. **Caissier :** M. J.-P. Piguet, de Lussery. **Membre :** M. J. Luthi, de Montricher, fonctionnant comme responsable des loisirs de notre section. A retenir que M. E. Cosandier, **inspecteur régional,** fonctionne toujours, dans le secteur est du district, tél. 87 18 55. **Inspecteurs suppléants :** M. J. Luthi, de Montricher, M. U. Zaugg, de Cottens. **Contrôles du miel :** responsables MM. Aubert et Bonzon (prière de s'annoncer assez tôt).

Salutations et bonnes vacances à tous nos membres.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MORGES ET ENVIRONS

Notre société, membre de la Fédération vaudoise d'apiculture, a tenu séance le samedi 17 mai, à 20 h., à l'Hôtel du Mont-Blanc, à Morges. Sur 62 sociétaires, une vingtaine étaient présents.

Quelques dames avaient accompagné leur bourdon de mari, afin d'encourager notre diligente reine, Mlle R. Reymond, chargée de tenir les cordons de la bourse.

En cette année de la femme, elle se devait de nous présenter des comptes laissant un bénéfice intéressant.

Dans son rapport, notre président, M. de Buren, rappelle que l'année 1974 peut être marquée, pour certains, par une pierre blanche. La miellée de forêt a favorisé les ruchers bien placés. L'hiver, heureusement clément, a permis à nos colonies de faire des sorties régulières et de passer, sans trop de pertes, le cap de l'hivernage.

Le prix fluctuant du sucre, pour le nourrissement en vue de l'hivernage, reste un gros handicap. L'élevage des reines sélectionnées de souche carniolienne, pratiqué par quelques membres, reste encore à améliorer. L'état sanitaire des ruchers de notre région nous est inconnu, aucun inspecteur régional n'étant présent à l'assemblée.

Il est souhaité une meilleure répartition des ruchers dans l'aire de notre société. Tandis que certains villages n'ont que peu ou pas de ruches, une concentration de plus de 10 ruchers avec environ 200 colonies sur moins d'un km² n'est pas souhaitable. Si pendant la floraison des arbres fruitiers, des prairies et des colzas, chaque abeille y trouve de quoi butiner, il n'en est pas de même le reste de l'été où les champs ne portent plus que des céréales ou du maïs. Les ressources mellifères de la forêt du Boiron sont insignifiantes et les risques de pillage sont grands dans des ruchers assoiffés de nectar. Une entente amicale entre collègues apiculteurs serait souhaitable dans l'intérêt de tous, y compris les agriculteurs et les arboriculteurs, pour qui l'abeille est un précieux auxiliaire.

M. Schneider, vétérinaire cantonal, présent à notre assemblée, nous rassure sur certaines réclamations et regrette que celles-ci ne soient pas adressées directement à l'inspecteur cantonal des ruchers. Un jeune apiculteur a été pressenti pour suivre le cours prévu pour cet automne.

Une visite de ruchers est projetée pour le mois de juin. L'ordre du jour étant épuisé, la parole est donnée à M. Fragnières, professeur d'apiculture à l'Ecole d'agriculture de Granges-Neuve et bibliothécaire de la Société romande d'apiculture.

Avec des clichés à l'appui, notre conférencier nous met en garde contre les maladies du couvain et des abeilles adultes, leurs causes et leurs traitements.

Le verre de l'amitié nous est offert par la société ainsi que par notre ancien caissier, M. R. André, nommé membre d'honneur.

M. Jordan.

A vendre reines carnioliennes fécondées en stations. Gr. élevage de Cossonay.
Tél. le soir au (021) 87 71 81.

Apiculteurs : pour bien vendre votre miel, employez un emballage qui le flatte. Boîte en plexi transparent, couvercle incassable. De 15 à 35 % de rabais sur les prix du marché actuel. Echantillons et prix à : **SAG, boîte postale 221, 1110 Morges.**

A vendre pour cause de santé :
Rucher pavillon suisse pour et avec 12 bonnes colonies, et tout l'inventaire apicole, en état de neuf.
S. Keller, La Liberté 16, 1162 St-Prex (VD). Tél. (021) 76 12 84.

A vendre pour cause d'âge :
38 ruches DT pastorales peuplées + essaims pouvant éventuellement rester sur place. 6 ruches Layens, vides, avec hausses sans cadres. Poutrelles en ciment : 250 et 3 m¹ ; en fer : 5 m¹. 36 coussins nourrisseurs. 2 maturateurs 400 kg. 50 sacs toile jute.
S'adresser à Aloïs Coindet, 1261 Marchissy (VD).

A vendre
Reines caucasiennes 1975
de choix, sélectionnées, issues de souches 100 % pures — Importation de Russie. Prix Fr. 32.— pièce (laisser passer, cage et port compris). S'adresser : à **Praz Robert, av. Maurice Troillet 146, 1950 Sion.** Tél. (027) 22 48 19 (absent du 12.7 au 5.8.1975).

Reines sélectionnées SAR et nucléi
Si vous désirez un rucher prospère et des abeilles dociles, faites l'achat de reines sélectionnées SAR. Durant toute la saison vous pouvez les obtenir aux prix officiel, auprès des moniteurs-éleveurs :

Macherel Henri, Rempart 5, Fribourg, tél (037) 23 33 86 ;
Clément Casimir, Pralettes, Marly, (FR), tél. (037) 46 18 89 ;
Richoz Louis, Fuyens (FR), tél. (037) 53 11 07 ;
Pochon Robert, Léchelles (FR), tél. (037) 61 24 96.